



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prestations

Question écrite n° 132648

Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur sur la nécessité de sensibiliser les assurés et les entreprises sur la fraude sociale. Le conseil des prélèvements obligatoires, dans un rapport sur la fraude aux prélèvements obligatoires, a soulevé que les assurés, contrairement aux organismes de sécurité sociale, tolèrent plus facilement un fraudeur social plutôt qu'un autre délinquant. Pour faire évoluer les comportements et dans un objectif pédagogique et dissuasif, il est essentiel de faire savoir que les contrôles existent. La sensibilisation générale des assurés et des entreprises sur les enjeux de la fraude sociale et sur les sanctions encourues, administratives ou pénales, est aujourd'hui une nécessité absolue. Aussi, il lui demande s'il est envisageable de mettre en place un plan de communication auprès des assurés et des entreprises, afin de lutter activement contre la fraude fiscale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132648

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Économie, finances et commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4021

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)